

Le mercredi 28 septembre 2005

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 septembre 2005, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield-et-Pontefract.

Sont présents à cette assemblée mesdames Denise Miron Marion, Diane Nault, Louise Piché Larocque, Stéphanie Pilon, Guylaine Marcil et Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin, Daniel Moreau, Bernard Caron, Reid Soucie et Damien Lafrenière, tous commissaires et formant quorum, de même que monsieur Daniel Legault, commissaire représentant les parents (secondaire)

Absences motivées : mesdames Marie-Anne Poulin, Annette Dumouchel et Anne Danis (commissaire représentant les parents du primaire) et monsieur Éric Éthier

Absence non-motivée : madame Chantal Galipeau

Sont également présents à cette assemblée :

Mme Marlène Thonnard, directrice générale

M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques

M. Jean-Claude Beaudin, directeur des services administratifs et du transport scolaire

M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général

M. Charles Millar, agent d'administration au secrétariat général

Monsieur Daniel Moreau, président du conseil des commissaires, salut les personnes présentes et ouvre l'assemblée.

RÉSOLUTION 2005-CC-133

Ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- Ordre du jour

2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2005-08-31

b) Suivis

3- Parole au public

4- Correspondance

5- Frais exigés aux parents

6- Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 26 mai 2005

7- Compte rendu du comité consultatif de gestion du 17 août 2005

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-133) suite

- 8- **Représentation du président de la commission scolaire (point biffé)**
- 9- Rapport de la directrice générale
- 10- **Publication, Journal de Montréal**
- 11- **Rapport de la vice-présidente**

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
- 2- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais
- 3- Clientèle scolaire 2005-2006 – statistiques par établissement
- 4- Renouveau pédagogique – informations
 - Dates importantes
 - Changement au régime pédagogique
- 5- Technologies de l'information et des communications
 - Villages branchés – état de la situation
 - Édu-Portail
- 6- Dépôt de compte rendu
 - Comité de coordination pédagogique du 18 août 2005

C) SERVICES ADMINISTRATIFS ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Frais de déplacement
- 3- Papier d'impression 2005-2006
- 4- Acquisition d'une parcelle de terrain par la Ville de Maniwaki
- 5- **Rue Laramée, Lac-Ste-Marie**

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Formation des comités
- 2- État de la négociation
- 3- Dotation du personnel enseignant au 20 septembre 2005
- 4- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2005-2006
- 5- **Appui au projet «Les Romains chez les Gaulois»**

E) AUTRES :

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2005-CC-134

Dispense de lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du conseil des commissaires du 31 août 2005

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 31 août 2005 du conseil des commissaires et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le mercredi 28 septembre 2005

A-2B) Suivis

Pas de suivis.

A-3 Parole au public

Pas de questions du public.

A-4 Correspondance

Mme Thonnard apporte un éclaircissement au sujet du point de correspondance CC-5 en soulignant que la municipalité de Rapides-des-Joachims est maintenant éligible au programme Villages branchés du Québec. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant les points de correspondance CC-1, CC-2 et CC-3.

(Incidence : le commissaire monsieur Charles Langevin se joint aux commissaires à 19 h 10)

A-5 Frais exigés aux parents

Après discussion sur le sujet, le conseil des commissaires s'entend sur la nécessité d'attendre que la loi soit en vigueur avant de préparer la politique, puisque cette loi encadrera la politique en question.

A-6 Procès-verbal de la réunion de la Table Éducation Outaouais du 26 mai 2005

Dépôt du procès-verbal.

A-7 Compte rendu du comité consultatif de gestion du 17 août 2005

Le compte rendu est déposé.

A-8 Représentation du président de la commission scolaire

Le point a été biffé et remis à la prochaine séance.

A-9 Rapport de la directrice générale

Mme Thonnard aborde les points suivants :

- Transport scolaire

Mme Thonnard explique que la situation se tasse au niveau des changements introduits au transport scolaire. La première phase des ajustements (interventions ponctuelles) est complétée et la seconde phase (révision systématique et progressive de tous les circuits) débute. Elle dit avoir reçu des échos positifs de certains parents, relativement à la façon dont la crise a été résorbée. La commissaire madame Madeleine Aumond ajoute que la médiatisation des événements a été faite d'une manière satisfaisante.

Le mercredi 28 septembre 2005

- Agir autrement

En ce qui concerne ce programme présentement actif dans nos trois écoles secondaires, Mme Thonnard souligne que le ministère est actuellement en train de l'évaluer de façon plus approfondie. C'est un dossier majeur cette année.

- Formation professionnelle

La fréquentation s'améliore dans nos deux centres de formation professionnelle. Au CFP Pontiac, neuf élèves terminent le cours de Production en pâtes et papier et onze élèves débudent le cours de Lancement d'une entreprise. Au CFP Vallée de la Gatineau, on compte deux nouvelles cohortes en Réparation d'armes à feu, dont une avec huit candidats, tous de l'extérieur (l'un d'eux est même originaire du Nouveau-Brunswick), ce qui laisse entendre que les efforts visant à élargir le bassin de clientèle commencent à porter fruit. Pour le cours de véhicules légers, on recense dix-huit candidats, à 75 % de l'extérieur, et il y a douze candidats au cours de mécanique automobile. En ce qui touche le nouveau cours de récréotourisme, débouchant sur une Attestation de formation professionnelle, 23 curriculum vitae ont été reçus jusqu'ici (il en faut trente pour lancer le cours).

- Guide

Une entente a été signée avec la MRC Vallée de la Gatineau, dans le cadre du Pacte rural, pour la production d'un guide par des élèves adultes handicapés du secteur, décrivant les sites de la Route des draveurs. Le projet se nomme «Les yeux de la Vallée».

A-10 Publication, Journal de Montréal

Mme Thonnard dresse un bref historique du dossier et précise que nous n'avons reçu aucun appel de journalistes. Elle souligne aussi que la Fédération des commissions scolaires du Québec a fourni un argumentaire et des communiqués pertinents pour aider les commissaires à répondre à des questionnements sur cette question.

A-10 Rapport de la vice-présidente

La commissaire madame Madeleine Aumond explique qu'elle a participé récemment, à Québec, à une rencontre de la commission permanente de l'éducation. Plusieurs dossiers y ont été traités, dont ceux du renouveau pédagogique (primaire et secondaire), de l'adaptation scolaire et de la stratégie au niveau de l'action jeunesse.

Le mercredi 28 septembre 2005

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2005-CC-135 Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2005-2006

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Louise Piché Larocque que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,28 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 RÉSOLUTION 2005-CC-136 Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais pour l'année 2005-2006

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Reid Soucie que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate Monsieur Robert Giard à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 Clientèle scolaire 2005-2006 – statistiques par établissement

M. Rondeau explique les documents. Il en ressort que les estimations du mois d'août prévoyaient une baisse de 82 élèves, comparativement à l'an dernier, alors que les toutes dernières estimations (21 septembre) laissent entrevoir plutôt une baisse de 73 élèves.

B-4 Renouveau pédagogique - informations

- Dates importantes
- Changements au régime pédagogique

M. Rondeau présente les documents.

Le mercredi 28 septembre 2005

B-5 Technologies de l'information et des communications

• **Villages branchés : état de la situation**

Mme Thonnard explique que la construction du réseau se poursuit. Les fibres sont en cours d'installation dans le Pontiac et, dans la Vallée de la Gatineau, dès la semaine prochaine, aura lieu la mise en place d'équipements dans les écoles.

• **Édu-Portail**

M. Rondeau souligne que ce portail permet de développer des projets pédagogiques et que M. Richard Leblanc, responsable de l'informatique, étudie présentement le potentiel de cet outil.

B-6 Dépôt de compte rendu

• **Comité de coordination pédagogique du 18 août 2005**

Le compte rendu est déposé.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2005-CC-137 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire madame Diane Nault ;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 24 août au 12 septembre 2005 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2005-CC-138 **Frais de déplacement**

CONSIDÉRANT que la politique actuelle de frais de déplacement existe depuis 2001;

CONSIDÉRANT que certains tarifs n'ont pas changé depuis la politique précédente (1998);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de mandater la direction du service des ressources administratives à réviser la politique actuelle et de faire les consultations appropriées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2005-CC-139 **Appel d'offres public – papier d'impression 2005-2006**

CONSIDÉRANT les cinq (5) soumissions reçues de :

- R. Hamel et fils
- Service informatique DL
- Imprimak
- Gaétan Côté
- White Papier cie;

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-139) suite

CONSIDÉRANT l'appel d'offres dont l'ouverture a eu lieu le 4 juillet 2005, à 14 h, et le tableau comparatif;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond et résolu d'accepter la plus basse soumission pour le papier d'impression, pour les écoles et les centres, au montant de **57 278,48 \$** (taxes incluses), à White Paper cie.

TABLEAU COMPARATIF
(prix \$ / mille)

DESCRIPTION (NOMBRE DE FEUILLES)	R. HAMEL & FILS (Maniwaki)	SERVICE INF. D.L. (Maniwaki)	IMPRIMAK (Maniwaki)	GAÉTAN CÔTÉ (Rouyn)	WHITE PAPER CIE (Montréal)
BLANC 8 1/2" X 11" (7 252 000)	5.78	5.95	6.30	5.86	5.70
BLANC 8 1/2" X 14" (114 500)	9.52	7.95	8.38	8.22	7.70
BLANC 11" X 17 " (270 000)	17.40	12.45	13.15	12.71	15.40
COULEUR 8 1/2" X 11 (296 000)	10.69	8.62	9.29	9.47	10.00
COULEUR 8 1/2" X 14" (27 500)	13.63	11.45	12.21	12.59	15.00
COULEUR 11" X 17 " (2 000)	19.96	17.95	19.17	20.42	24.00
GRAND TOTAL (7 962 000)	58 961.38\$	57 884.57\$	61 322.60\$	57 581.23\$	57 278.48\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2005-CC-140

Acquisition d'une parcelle de terrain par la Ville de Maniwaki

CONSIDÉRANT la demande de la Ville de Maniwaki;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service des ressources administratives et de la direction générale de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 35-1, Rang 1, Canton de Kensington mesurant vers le Nord et vers le Sud, soixante et un mètres et soixante-sept centimètres (61,67 m), vers l'Est et vers l'Ouest, quatre mètres et soixante-sept centimètres (4,67 m), bordant le Chemin de la Rivière Gatineau Nord au montant de 492,47 \$ plus les taxes applicables, lequel correspond à la valeur de l'évaluation du terrain.

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-140) suite

De plus, il est résolu que le président, Monsieur Daniel Moreau, et la directrice générale, Madame Marlène Thonnard, soient autorisés à signer tous documents pour et au nom de la commission scolaire, en lien avec la vente du terrain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2005-CC-141 Rue Laramée, Lac-Ste-Marie

CONSIDÉRANT que le chemin de Lac-Ste-Marie est sous la juridiction du ministère des Transports;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé aux autorités compétentes du MTQ d'installer des panneaux identifiant une zone scolaire dans les limites du village de Lac-Ste-Marie, à plusieurs reprises, sans succès;

CONSIDÉRANT que certains élèves de l'école St-Nom-de-Marie embarquent et débarquent des autobus scolaires sur l'emprise du chemin de Lac-Ste-Marie;

CONSIDÉRANT la Commission scolaire des Hauts-Bois est propriétaire contigüe au chemin du Lac-Ste-Marie;

CONSIDÉRANT que certains élèves qui demeurent dans le village traversent quotidiennement le chemin du Lac-Ste-Marie pour se rendre à l'école;

CONSIDÉRANT qu'à plusieurs reprises, des conducteurs ont dû faire des manœuvres de freinage d'urgence pour éviter un accident, ce qui aurait pu devenir dramatique;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'appuyer la demande de la municipalité de Lac-Ste-Marie, à l'effet que le ministère des Transports du Québec instaure une zone scolaire aux abords de l'école, sur le chemin de Lac-Ste-Marie, avec une vitesse limitée à 30 km / h et sur une distance de six cent (600) mètres de part et d'autre de l'intersection entre la rue Laramée et le chemin de Lac-Ste-Marie.

De plus, il est résolu d'envoyer cette résolution au ministère des Transports du Québec, avec copies conformes à la municipalité de Lac-Ste-Marie et au député provincial Réjean Lafrenière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2005-CC-142 Formation des comités

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-142) suite

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

Comité de l'administration générale

Madeleine Aumond
Bernard Caron
Louise Piché Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité des ressources éducatives

Madeleine Aumond
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Diane Nault
Stéphane Rondeau (directeur du service)

Comité des ressources administratives

Éric Éthier
Charles Langevin
Denise Miron Marion
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
Jean-Claude Beaudin (directeur du service)

Comité du lac-à-l'épaule

Madeleine Aumond
Reid Soucie
Daniel Moreau
Guylaine Marcil
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité sur les demandes de révision

Damien Lafrenière
Daniel Legault
Diane Nault
Anne Danis (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
Marie-Anne Poulin (substitut)
Commissaire du quartier concerné
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité d'évaluation de la directrice générale

Charles Langevin
Louise Piché Larocque
Daniel Moreau
Stéphanie Pilon
Reid Soucie
Diane Nault
Madeleine Aumond

Comité du code d'éthique et de déontologie

Louise Piché Larocque
Guylaine Marcil
Daniel Moreau
Bernard Caron
Daniel Legault (substitut)
Éric Éthier (substitut)
Denise Miron Marion (substitut)
Marlène Thonnard (directrice générale)

Comité des ressources humaines et du secrétariat général

Diane Nault
Annette Dumouchel
Éric Éthier
Chantal Galipeau
Louise Piché Larocque
Charles Langevin
Michel Houde (directeur du service et secrétaire général)

Le mercredi 28 septembre 2005

(RÉSOLUTION 2005-CC-142) suite

Comité consultatif du transport
Reid Soucie
Damien Lafrenière
*Jean-Claude Beaudin (directeur
du service et du transport scolaire)*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 État de la négociation

M. Houde fait le point sur les négociations en cours et explique les documents.

D-3 Dotation du personnel

M. Houde présente le document.

D-4 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés 2005-2006

La liste est déposée par M. Houde.

D-5 Appui au projet «Les Romains chez les Gaulois»

Le conseil des commissaires autorise le président monsieur Daniel Moreau à envoyer une lettre d'appui au projet «Les Romains chez les Gaulois», visant à faciliter la venue et l'intégration dans nos régions d'immigrants et d'immigrantes.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

M. Beaudin répond aux questions soulevées par le commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant le dossier de la cession envisagée d'une parcelle de terrain, et s'engage à prendre connaissance du dossier. Mme Thonnard répond aux questions de la commissaire Diane Nault concernant le cours de mathématiques 436.

E-2 RÉSOLUTION 2005-CC-143 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 octobre 2005, à Mansfield-et-Pontefract (Fort-Coulouge)

Secrétaire général

Président